

et de métiers sont au nombre de 130. La rente totale de ces confréries est de 1 million de francs.

Le gouvernement italien va mettre la main sur tout cela et sur les œuvres semblables qui couvrent toute l'Italie, pour entraver la débâcle financière du royaume subalpin.

Ajoutons à cette spoliation : la persécution des religieux et des religieuses, leur expulsion des convents aux portes desquels le pauvre trouvait toujours sa soupe et son pain, leur prochaine expulsion de tous les hôpitaux de Rome, décidée par la junta municipale dans son avant-dernière session, et l'on verra une fois encore ce que sait faire la Révolution en faveur des pauvres.

Comme la plupart des grandes puissances européennes, le Saint-Siège possèdera désormais une demeure fixe pour son nonce à Paris. Jusqu'à ce jour, le représentant du Saint-Siège avait vécu dans des appartements loués, qui se prêtaient plus ou moins convenablement à leur destination. Actuellement, il occupe un premier étage rue de Varennes, où il est locataire de M. Calman-Lévy, l'éditeur. La salle du trône se confond avec l'antichambre, la chapelle est un salon d'attente où l'autel est séparé des visiteurs par un simple rideau. La salle à manger est un autre salon d'attente qu'il faut transformer aussitôt après le repas.

Cet état de choses ne pouvait être que provisoire.

Deux riches catholiques français qui n'avaient point d'enfants, M. le marquis et Mme la marquise de Plessis-Bellière, ont voulu doter le représentant du Saint-Siège d'une habitation convenable et stable. Ils ont résolu de donner au gouvernement pontifical, après la mort du dernier survivant d'entre eux, leur bel hôtel de la place de la Concorde. Cette pieuse libéralité devient effective aujourd'hui, puisque le marquis de Plessis-Bellière est mort assez récemment, et que sa charitable veuve vient aussi de mourir.

Ceux de nos lecteurs qui ont eu connaissance de la controverse de l'abbé Burtzell, pasteur de l'Epiphanie, avec l'archevêque de New-York, apprendront avec plaisir qu'il s'est noblement incliné devant la décision du S. Siège. Avant de quitter l'Epiphanie pour son nouveau poste, Roundout, il a déclaré à ses ouailles que l'obéissance à l'Eglise était le devoir de tout catholique et surtout du prêtre ; et il a affirmé que, s'il avait commis des erreurs, on devait plutôt les imputer à la fragilité humaine qu'à l'intention de secouer le joug de l'autorité. Si l'abbé McGlynn en eût fait autant, il y a quelques années, sa position fautive ne ferait pas son malheur et le scandale des fidèles.

Le Sénat des Etats-Unis vient de voter les crédits pour les